



Conseil de la Ville

Règlement RV-2005-04-28 décrétant l'entretien hivernal des rues du secteur du lac Beau Sable (secteur Pintendre)

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

1. **Entretien hivernal des rues du lac Beau Sable**

Le conseil de la Ville de Lévis décrète des travaux d'entretien hivernal des rues des Dunes, de la Promenade, du Repos, de la Détente et de la Tranquillité (secteur Pintendre) pour les saisons hivernales 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010, aux frais de l'ensemble des contribuables de la Ville.

Adopté le 21 novembre 2005

(signé) Danielle Roy Marinelli

Danielle Roy Marinelli, mairesse

(signé) Danielle Bilodeau

Danielle Bilodeau, greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 26 NOVEMBRE 2005